

Procès-verbal - Séance du 15 décembre 2022

Présentes : DEFEZ Gérard- LABELLE Sylvie- BLANCHARD Alain- VIGNES Geoffroy- BROUARD Lionel- BLONDEAU Jérôme-CHAULET Marie Noelle- CREPIN Françoise- DOS REIS VIANA Marie- GOUBARD Laurent- LAFOUX Bruno- PAGNARD Jean Marie- PONTON Didier- RIPPEL Dominique- SOULAS Karine

Président : DEFEZ Gérard

Secrétaire : LABELLE Sylvie

Ordre du jour :

Délibérations :

DETR 2023

Réclamation assainissement

Contrat prévoyance

Motion gare Argenton

- DETR 2023 :

M le Maire propose de déposer deux dossiers de demande de subvention

1- Pour le remplacement des huisseries de la salle des associations et le changement de l'éclairage des salles par des LED dans le cadre des économies d'énergie, montant des travaux HT 29923.53€. Une subvention entre 30 à 50% peut être demandée.

2- Pour l'aménagement de la traverse du bourg de Scoury

Une réunion devrait avoir lieu semaine 51, si le dossier ne parvient pas dans les délais, la demande de DETR sera repoussée en 2024.

- Contrat prévoyance :

Le conseil confirme sa décision d'adhérer au contrat prévoyance auprès de Territoria Mutuelle et autorise M le Maire à signer la convention d'adhésion.

- Provisions obligatoires BP Assainissement

Après présentation des impayés 2020 et 2021, le conseil accepte la proposition de M le Maire, à savoir :

Prise en charge à hauteur de 100% des impayés 2020 soit 112.80€ et 50% pour les impayés 2021 soit 871.41. les crédits n'ayant pas été prévus au BP, il est décidé d'effectuer la décision modificative suivante : 6817 : +985€ 70611 : +985€

- Réclamations assainissement :

Après étude des deux réclamations, le conseil rejette les demandes de remise sur les factures assainissement.

Pour M et Mme Stéfani, les justificatifs de la réparation de la fuite n'ont pas été apportées. Pour M et Mme Lauzanne, la fuite n'est pas due à une fuite indécélable mais à un défaut de réducteur après compteur.

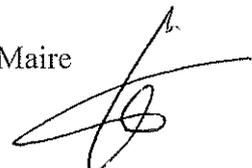
- Motion de soutien à la gare d'Argenton

Le conseil municipal considère que le maintien d'une desserte cohérente de la ligne SNCF en gare d'Argenton sur Creuse est utile pour le territoire et vote en faveur de la motion de soutien..

Le secrétaire



Le Maire



PV approuvé par le
conseil municipal

le 11.12.22.....